

Entre engouement et réalité du marché

Casablanca a abrité, mardi 17 mai 2016, une conférence de présentation sous le thème «Les futures banques participatives, entre la loi bancaire, la charia et le marché».



Ce rendez-vous, organisé en prévision du prochain Salon International de la Finance Ethique et Participative (SIFEP) qui se tiendra du 20 au 22 octobre 2016, a été l'occasion de faire le point sur la finance participative et les moyens qui permettraient son entrée au Royaume dans de bonnes conditions.

Succès attendu

Animant cette conférence de présentation, Abderrahmane Lahlou, expert et consultant en finance islamique, n'a pas manqué de rappeler que la finance participative est promise à une véritable réussite et un réel engouement à son démarrage prévu pour bientôt. L'expert en finances islamique n'a pas caché sa crainte que cette expérience tant attendue au Maroc ne puisse pas réussir comme

souhaité en raison de plusieurs facteurs qu'il a détaillés. Selon Lahlou, cette menace est liée notamment à une conception erronée de ce type de financement et, par conséquent, à des attentes mal fondées. «Il est nécessaire de faire un effort pédagogique et de communication auprès du public, dans le but d'accompagner comme il se doit le déploiement de la finance participative dans le Royaume». Abderrahmane Lahlou qui

est également fondateur du cabinet Abwab Consultants, a souligné que malgré les risques de désenchantement de l'expérience de la finance islamique au Maroc, les citoyens feront en sorte qu'elle réussisse. Il a expliqué que les Marocains sont demandeurs de ce genre de finance et souhaitent profiter incessamment d'offres bancaires adaptées à leurs besoins. Et ils ne sont pas les seuls à attendre le lancement des banques participatives.

Les attentes sont grandes

De l'avis du fondateur d'Abwab Consultants, les attentes sont également grandes chez les entreprises concernant ce type de banques. Selon l'expert, les responsables doivent mettre les bouchées doubles pour rassurer les entreprises et les encourager à vivre l'expérience de la finance participative. «Il n'y a pas de doute à se faire sur l'afflux de liquidités que pourront drainer les nouveaux dépôts d'investissement participatifs et les dépôts à vue qui les accompagneront inévitablement», a estimé Abderrahmane Lahlou qui a profité de cette occasion pour noter qu'une partie importante de l'épargne nationale est réticente aux placements à intérêts pour des raisons de conviction religieuse. Ceci multiplie les chances de réussite de la finance et des banques participatives. ■

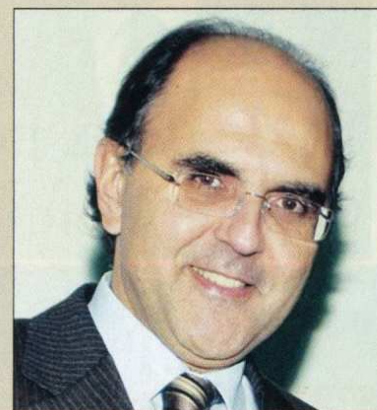
Mohcine Lourhzal

Qu'est-ce que la finance islamique ?

La finance islamique est, de l'avis de nombreux juristes et théologiens, en accord avec le droit musulman. Ce mode de financement est basé sur l'interdiction de l'intérêt et la responsabilité sociale de l'investissement. Elle lie étroitement la rentabilité financière d'un investissement avec les résultats du projet concret associé. D'ailleurs, l'islam interdit formellement les transactions civiles et commerciales faisant recours à l'intérêt, l'usure ou la spéculation. La finance islamique se chiffrait à 700 milliards de dollars sur le marché mondial en 2008, 1.300 milliards en 2011 et à 1.540 milliards de dollars en 2012. ■

Abderrahmane Lahlou

FONDATEUR-DIRECTEUR D'ABWAB CONSULTANTS ET EXPERT AGRÉÉ AUPRÈS DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT.



«Les banques participatives sont tant attendues par les Marocains»

La finance participative pourrait-elle réussir au Maroc ?

Oui. Les banques participatives sont tant attendues par les Marocains. Il est néanmoins important qu'un travail de préparation et de communication soit entamé, afin d'accompagner le futur lancement de la finance participative dans le Royaume.

Quelles sont les contraintes auxquelles les banques participatives au Maroc pourraient faire face ?

Le risque majeur qui pourrait exister lors du lancement de la finance participative au Maroc est d'ordre opérationnel. Il est important d'impulser dans le corps des banques ce que j'appelle l'attitude participative, dans les contrats de financement. Il faut savoir que ce mode de financement constitue une nouveauté notoire dans notre pays, comparé à l'activité dite traditionnelle qui régissait les crédits, par exemple.

Que faut-il faire pour que la finance participative soit appliquée en bonne et due forme au Royaume ?

L'accompagnement des banques participatives doit se faire à plusieurs niveaux, parmi-eux, le volet commercial. Il faudra, à mon sens, mettre en place une stratégie pour convaincre la clientèle marocaine intéressée par la finance participative, mais qui en ignore les règles. Le législateur et les oulémas doivent communiquer davantage sur ce sujet. D'ailleurs, plusieurs experts et hommes de religion participeront au prochain Salon International de la Finance Ethique et Participative (SIFEP) qui se tiendra, du 20 au 22 octobre 2016, au Parc des expositions de l'Office des changes à Casablanca. Une occasion pour discuter longuement et en profondeur de la Finance éthique et participative au Maroc. Il y a lieu de souligner également que des joint-ventures sont possibles et peuvent très bien être conclues avec les géants de la finance islamique. Ces derniers, issus principalement du Moyen-Orient, auront leur mot à dire et partageront avec le Maroc leur expérience en matière de maîtrise opérationnelle, commerciale et surtout de la charia, pierre angulaire de la finance et des banques islamiques. ■

Propos recueillis par M.L